



PV CC Coppet 4/2012

CONSEIL COMMUNAL

**CONSEIL COMMUNAL DE COPPET
LEGISLATURE 2011-2016****PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 25 JUIN 2012**

Début de la séance : 20h15

Présidence : Monsieur Yves Riesen

Présents : 42 Conseillers ou Conseillères
Excusés : 12 Conseillers ou Conseillères
Absents : 1 Conseiller ou Conseillère

Le Quorum étant atteint, la séance peut avoir lieu valablement.

Ordre du jour :

1. **Approbation du Procès-verbal du 30 avril 2012 ;**
2. **Communications du Bureau du Conseil communal ;**
3. **Communications de la Municipalité ;**
4. **Nomination des membres du Bureau pour l'année 2012-2013**
 - **Nomination du Président ;**
 - **Nomination du Vice-Président ;**
 - **Nomination des Scrutateurs ;**
 - **Nomination des Scrutateurs Suppléants.**
5. **Rapport des commissions permanentes des Finances et de Gestion concernant le préavis No 03/2011-2012 relatif aux comptes communaux 2011 ;**
6. **Rapport des commissions permanentes des Finances et de Gestion concernant le préavis No 21/2011-2012 relatif au rapport de Gestion 2011 ;**
7. **Rapport des commissions permanentes des Finances et de la Mobilité concernant le préavis No 22/2011-2012 relatif à la demande de crédit de CHF 200,000.00 pour la réalisation, sur le territoire communal, des mesures d'aménagements 2012 en faveur des transports publics régionaux ;**
8. **Rapport de la commission ad hoc concernant le préavis No 23/2011-2012 relatif à la demande de crédit de CHF 135,000.00 pour la réhabilitation de l'ancien collecteur eaux mélangées (EM) en collecteur d'eaux claires (EC) au chemin des Grands-Huttins ;**

9. **Rapport de la commission du Centre Sportif concernant le préavis No 26/2011-2012 relatif à une demande de crédit de CHF 120,000.00 pour l'achat d'un nouveau tracteur destiné à l'entretien du Centre sportif des Rojalets et des terrains de sports de Founex et Mies ;**
10. **Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour ;**
11. **Divers et propositions individuelles.**

Préambule

Afin de permettre à l'Assemblée d'entendre tous les intervenants, des micros seront remis aux personnes qui prennent la parole.

1. Approbation du Procès-verbal du 30 avril 2012

Le Président ouvre la discussion sur ce PV.

La parole n'étant pas demandée, l'Assemblée procède au vote à main levée. Le résultat est le suivant :

Oui : 41

Non : 0

Abst. : 0

Le PV du 30 avril 2012 est approuvé.

2. Communications du Bureau du Conseil communal

Le Président communique les points suivants :

Signatures des rapports de commissions

Il est rappelé aux Commissions que les rapports doivent obligatoirement être remis au Greffe munis de toutes les signatures des membres.

Chapiteaux du Cœur

Lecture d'un courrier reçu de l'Association susmentionnée. Il s'agit d'une académie des arts du spectacle un peu particulière qui vise une couche spéciale des défavorisés de notre société en Suisse et à l'étranger. Leurs actions sont visibles sur le site internet suivant : www.les-chapiteaux-du-coeur.org/.

Depuis le printemps 2011, une animation-spectacle a été proposée dans quelques homes pour personnes âgées dans notre canton et elle a remporté un franc succès. Afin de lui permettre de continuer cette action, cette Association sollicite un soutien de CHF 40.00 ou CHF 100.00 de la part des Municipalités/Conseils communaux vaudois. Le Président propose de faire une donation de CHF 100.00 directement prélevée sur les indemnités des Conseillers et demande l'accord à l'Assemblée qui n'y voit pas d'objection.

Projet piscine-patinoire

Une invitation de l'ARSCO S.A. (Société Immobilière de l'arrondissement scolaire de Coppet) a été transmise, par email ou courrier, à tous les Conseillers. Il s'agit d'une conférence de presse pour une exposition sur les résultats du concours d'architecture concernant le projet susmentionné.

Modification de l'ordre du jour

Afin de permettre de traiter une motion reçue de Mme Sophia Baltzer, l'ordre du jour est modifié. Cette motion sera discutée au point 10, avant « lecture et approbation du procès-verbal du jour », qui devient le point 11, et « divers et propositions individuelles », qui devient le point 12.

3. Communications de la Municipalité

M. G. Produit

Plan Directeur Localisé (PDL) de la gare



Le travail sur ce projet continue sa progression. Un préavis sera présenté à l'automne pour une demande de crédit d'étude complémentaire. Il rappelle que ce PDL est intégré au schéma directeur de Terre Sainte, ce qui occasionne beaucoup de discussions entre les communes concernées.

Revenus fiscaux

A la demande des commissions des Finances et de Gestion, M. G. Produit donne quelques explications sur l'importante baisse des revenus fiscaux. Quatre éléments principaux sont à relever :

1. La masse imposable entre 2009, 2010 et 2011 a fortement baissé. En 2010, la totalité des revenus déclarés étaient de CHF 170 mios, pour environ 1700 contribuables, alors qu'en 2011, il faut noter une diminution de CHF 40 mios. Un certain nombre (environ 12) de bons contribuables ont également quitté la commune et bien qu'ils aient été remplacés par de nouvelles arrivées, il n'est pas possible pour le moment de connaître leur niveau de fiscalité.
2. Les revenus sur la fortune ont également baissé. En 2010, 1,2 milliards ont été déclarés, alors qu'en 2011, une diminution de plus de CHF 300 mios a été enregistrée.
3. L'Etat de Vaud a demandé de comptabiliser une provision complémentaire de CHF 1,65 mios pour « contribuable fiscal douteux », ce qui porte notre réserve à environ 4 mios.
4. Actuellement, pour 2010, 161 contribuables, soit 10%, n'ont pas encore été taxés et pour 2009, 50 contribuables, soit 4%, sont également en suspens.

De plus, il ne faut pas oublier que la conjoncture économique actuelle n'est pas brillante.

Maulévrier

La commune a été conviée dernièrement à une manifestation par cette bourgade. Il est rappelé que nous sommes jumelés avec elle et que pour fêter le vingtième anniversaire de la première rencontre, une fête sera organisée en 2013 où tous les syndicats impliqués seront réunis.

Accueil d'un nouveau collaborateur

M. G. Produit souhaite la bienvenue à M. Eric Bouende, engagé en qualité de concierge, pour seconder M. J. Vicente et pour remplacer Mme Fernanda Martins qui a repris la gestion des buvettes.

M. J.-C. Trotti

Projet piscine-patinoire

Suite à la mise au concours de ce projet, un lauréat a été choisi à l'unanimité par la commission chargée de ce dossier. Une conférence de presse, organisée par l'ARSCO S.A., aura lieu le jeudi 28 juin à la HMS (hall multisports) située sur le site des Rojalets. 30 projets y seront exposés pendant 10 jours. Un architecte et un responsable politique seront présents pour répondre aux questions. Des informations suivront cet automne.

Travaux sur les axes routiers communaux

Les travaux actuellement en cours sur la RC1 ne concernent pas le projet de requalification, mais la mise en place des conduites pour la nouvelle STEP. La route de Founex est également touchée par ces travaux. La fin des chantiers est prévue pour 2014.

Vélos à la gare

Un nouveau préavis sera présenté lors de la séance du Conseil du 8 octobre prochain. Les CFF ont accepté d'installer des abris sécurisés et la station de vélos en libre-service sur leur territoire, côté lac. Une partie des abris sera complètement à leur charge.

Fête des sports

Cette manifestation est prévue le dimanche 2 septembre prochain sur le site des Rojalets.

USTS

La Municipalité félicite l'Union Sportive de Terre Sainte pour les promotions en ligues supérieures de sa première équipe de football, ainsi que de diverses autres équipes. L'Assemblée applaudit.

Mme N. Imesch

Salle communale

Suite au rapport établi pour connaître les frais à engager pour la remise en état de cette salle, la Municipalité a décidé de lancer un concours d'idées pour modifier l'affectation de ce lieu, en restaurant par exemple. Une information sera donnée prochainement.



Maison de ville

Suite aux oppositions faites concernant la rénovation de cet édifice, l'arrêt de la Cour est en faveur de la Commune de Coppet. Le projet va être relancé, tout en sachant que les opposants ont encore la possibilité de recours, jusqu'au 23 août, auprès du Tribunal Fédéral.

*Mme S. Paratore*ASCOT (Association Scolaire de Terre Sainte)

Il est rappelé que cette association intercommunale a pour mission de repourvoir aux besoins scolaires obligatoires à la charge des Communes ainsi qu'à la mise à disposition et à la gestion des locaux. L'Ecole Secondaire a adressé une demande à l'ASCOT pour obtenir une classe supplémentaire pour la prochaine rentrée scolaire, suite à l'augmentation du nombre d'élèves. La Direction du Primaire va céder une de ses surfaces pour permettre de créer cette nouvelle classe. Pour se faire, la Municipalité a dû utiliser sa compétence pour des dépenses imprévisibles et exceptionnelles. Un préavis sera présenté au Conseil communal une fois le montant exact des travaux connu.

AJET (Association intercommunale du réseau pour l'Accueil de Jour des Enfants de Terre Sainte)

Suite au sondage effectué par les UAPE auprès des parents pour l'extension de la prise en charge des enfants, le Comité de Direction de cette Association a déposé trois préavis auprès du Conseil Intercommunal de l'AJET, qui les a acceptés. Ces préavis concernaient l'extension de l'horaire jusqu'à 18h30, l'ouverture des mercredis et un crédit d'étude pour l'ouverture d'un centre aéré pendant les vacances scolaires d'été, d'automne et de Pâques.

*Mme I. Naville*Maison Michel

Pour continuer les festivités de la Maison Michel, un concert est organisé le samedi 30 juin au musée, ou, par beau temps, dans le jardin de la maison de ville. Tout le monde est cordialement invité.

Journal de Coppet

La parution de ce journal est prévue pour les premiers jours de juillet. Un article est consacré aux après-midis du souvenir. Il s'agit de laisser la parole à nos aînés qui ont vécu avant la dernière guerre mondiale, avec l'idée de faire un livre de souvenirs qui sera mis en vente au greffe.

Place des Ormes - fresque

Derrière le panneau d'informations, une fresque, représentant un bateau de la CGN battant pavillon de Coppet, a été installée. Cette œuvre a été créée par une artiste-peintre de notre Commune.

Etablissement public de la gare

Cette buvette devrait être ouverte prochainement.

*M. G. Produit***L'Assemblée est informée que la séance du 27 août prochain est annulée.**Préavis pour la prochaine séance du 8 octobre 2012

- demande de crédit pour des travaux d'aménagement à La Copétane ;
- nouveau Règlement communal sur la gestion des déchets ;
- arrêté d'imposition 2013 ;
- demande de crédit destiné à un soutien financier au château de Coppet ;
- demande de crédit pour l'installation d'abris à vélos sécurisés à la gare ;
- demande de crédit pour l'installation d'une station de vélos en libre-service

4. Nomination des membres du Bureau pour l'année 2012-2013

- **Nomination du Président ;**
- **Nomination du Vice-Président ;**
- **Nomination des Scrutateurs ;**
- **Nomination des Scrutateurs Suppléants.**



Nomination du Président

M. A. Maillard, vice-Président, présente M. Y. Riesen, Président sortant, qui est seul candidat. Le vote, en accord avec l'Assemblée, se fait par acclamation.

M. Y. Riesen remercie les conseillères et conseillers de leur confiance.

Nomination du Vice-Président

Le Président élu présente M. A. Maillard, vice-Président actuel, qui est seul candidat. L'élection se fait également par acclamation.

Nomination de 2 Scrutateurs

Les deux scrutatrices actuelles, Mmes Claire Gavin Bader et Mireille Juillard, se représentent et sont élues par acclamation.

Nomination de 2 Scrutateurs Suppléants

Les deux scrutateurs suppléants actuels, MM. Roland-Charles Girod et Maurice Neri, se représentent et sont élus par acclamation.

Le Président remercie l'Assemblée pour sa confiance accordée au bureau ainsi que les membres dudit bureau pour leur travail.

5. Rapport des commissions permanentes des Finances et de Gestion concernant le préavis No 03/2011-2012 relatif aux comptes communaux 2011

A la demande du Président, le rapporteur de la commission des Finances, M. M. Gada, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

A la demande du Président, le rapporteur de la commission de Gestion, M. G. Cherbuin, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

1. Administration générale - charges

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *charges* du point 1. :

1. Administration générale	CHF 4,118,785.84	Oui : 41	Non : 0	Abstention : 0
----------------------------	------------------	----------	---------	----------------

1. Administration générale - revenus

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *revenus* du point 1.

1. Administration générale	CHF 1,494,872.63	Oui : 41	Non : 0	Abstention : 0
----------------------------	------------------	----------	---------	----------------

2. Finances - charges

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *charges* du point 2.

2. Finances	CHF 8,441,418.21	Oui : 41	Non : 0	Abstention : 0
-------------	------------------	----------	---------	----------------

2. Finances - revenus

Mme C. Chevalley ne comprend pas pour quelle raison les impôts 2010 ne sont pas encore finalisés.

M. G. Produit explique que, tout d'abord, les contribuables ne rendent pas tous leur déclaration au 31 mars, qu'ensuite, l'administration a du retard et, pour terminer, des recours sont toujours possibles. Il faut noter que la situation est en cours d'amélioration et qu'en attendant, toutes ces personnes paient des acomptes.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée procède au vote des *revenus* du point 2.

2. Finances	CHF 20,454,297.14	Oui : 41	Non : 0	Abstention : 0
-------------	-------------------	----------	---------	----------------

La parole n'étant pas demandée pour les postes 3 à 5, l'assemblée procède au vote de ces postes.

3. Domaines et bâtiments - charges

3. Domaines et Bâtiments	CHF	228,162.59	Oui : 41	Non : 0	Abstentions : 0
--------------------------	-----	------------	----------	---------	-----------------

3. Domaines et bâtiments - revenus

3. Domaines et bâtiments	CHF	501,995.35	Oui : 41	Non : 0	Abstention : 0
--------------------------	-----	------------	----------	---------	----------------

4. Travaux - charges

4. Travaux	CHF	2,130,155.25	Oui : 41	Non : 0	Abstention : 1
------------	-----	--------------	----------	---------	----------------

4. Travaux - revenus

4. Travaux	CHF	1,227,134.70	Oui : 52	Non : 0	Abstention : 0
------------	-----	--------------	----------	---------	----------------

5. Instruction publique et cultes - charges

5. Instruction publ. et cultes	CHF	1,911,783.10	Oui : 41	Non : 0	Abstention : 0
--------------------------------	-----	--------------	----------	---------	----------------

5. Instruction publique et cultes - revenus

5. Instruction publ. et culte	CHF	414,203.85	Oui : 41	Non : 0	Abstention : 0
-------------------------------	-----	------------	----------	---------	----------------

6. Police - charges

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote des *charges* du point 6.

6. Police	CHF	763,928.37	Oui : 41	Non : 0	Abstention : 0
-----------	-----	------------	----------	---------	----------------

6. Police - revenus

M. A. Alliste ne comprend pas les fortes augmentations des comptes 600.427.2 « parcomètres & parking » ainsi que 600.437.0 « amendes ».

Mme N. Imesch explique que l'agente municipale procède à des contrôles sporadiques de manière plus régulière. En 2012, il faudra sûrement prévoir une diminution de ces postes, car les conducteurs feront sans doute plus attention.

La parole n'étant plus demandée, l'assemblée procède au vote des *revenus* du point 6.

6. Police	CHF	743,342.60	Oui : 41	Non : 0	Abstention : 0
-----------	-----	------------	----------	---------	----------------

La parole n'étant pas demandée pour les postes 7 et 8, l'assemblée procède au vote de ces postes.

7. Sécurité sociale - charges

7. Sécurité sociale	CHF	7,778,592.15	Oui : 41	Non : 0	Abstention : 0
---------------------	-----	--------------	----------	---------	----------------

7. Sécurité sociale - revenus

7. Sécurité sociale	CHF	537,254.10	Oui : 41	Non : 0	Abstention : 0
---------------------	-----	------------	----------	---------	----------------

8. Services industriels - charges

8. Services industriels	CHF	769.35	Oui : 41	Non : 0	Abstention : 0
-------------------------	-----	--------	----------	---------	----------------

8. Services industriels - revenus

8. Services industriels	CHF	769.35	Oui : 41	Non : 0	Abstention : 0
-------------------------	-----	--------	----------	---------	----------------

Total des charges

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote du total des *charges*.

Total des charges	CHF	25,373,594.86	Oui : 41	Non : 0	Abstentions : 0
-------------------	-----	---------------	----------	---------	-----------------

Total des revenus

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote du total des *revenus*.

Total des revenus	CHF	25,373,869.72	Oui : 41	Non : 0	Abstention : 0
-------------------	-----	---------------	----------	---------	----------------

Ensemble des comptes 2011

La parole n'étant pas demandée, l'assemblée procède au vote de l'ensemble du préavis.

Total des charges	CHF	25,373,594.86
Total des revenus	CHF	25,373,869.72

Excédent de revenus	CHF	274.86	Oui : 41	Non : 0	Abstentions : 0
---------------------	-----	--------	----------	---------	-----------------

La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Les comptes pour l'année 2011 sont approuvés à l'unanimité et décharge est donnée à la Municipalité.

Une pause est proposée et la séance reprend à 21h30.

6. Rapport des commissions permanentes des Finances et de Gestion concernant le préavis No 21/2011-2012 relatif au rapport de Gestion 2011

A la demande du Président, le rapporteur de la commission des Finances, M. F. Formenti, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

A la demande du Président, le rapporteur de la commission de Gestion, M. G. Cherbuin, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

La parole n'étant pas demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 41

Non : 0

Abst. : 0

Le préavis No 21/2011-2012 relatif au rapport de Gestion 2011, est accepté à l'unanimité.

7. Rapport des commissions permanentes des Finances et de la Mobilité concernant le préavis No 22/2011-2012 relatif à la demande de crédit de CHF 200,000.00 pour la réalisation, sur le territoire communal, des mesures d'aménagements 2012 en faveur des transports publics régionaux

A la demande du Président, le rapporteur de la commission de la Mobilité, Mme L. Bory Villa, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

A la demande du Président, le rapporteur de la commission des Finances, M. F. Formenti, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

M. J.-C. Trotti explique les aménagements prévus sur la commune de Coppet et une présentation est faite sur l'écran. Des plans sont également à disposition sur différentes portes de la salle communale.

Mme M. Juillard aimerait savoir si les divers travaux sur la route du Jura sont coordonnés.

M. J.-C. Trotti répond que c'est le cas.

M. G. Cherbuin craint que suite à l'abaissement des seuils, les bus aillent trop vite.

M. J.-C. Trotti répond que ces seuils ont été abaissés afin de garantir les horaires des bus.

M. M. Favre aimerait savoir si quelque chose sera mis en place afin de ralentir le trafic sur la route du Jura.

M. J.-C. Trotti rappelle que la limitation de vitesse va rester à 50 km/h et que les seuils, bien que rabaissés, seront toujours existants.

M. F. Formenti voudrait des explications concernant la problématique du carrefour de la Gare.

M. J.-C. Trotti répond qu'il s'agit de la 2^{ème} phase. La Commune préconise un giratoire, alors que le Conseil Régional aimerait des feux de signalisation. Une étude va être faite.

M. N. Gerber demande si des mises à l'enquête vont être faites.

M. J.-C. Trotti explique qu'il s'agit principalement de marquages et qu'il n'y aura pas de mise à l'enquête. La Municipalité a opté pour des travaux minimaux et le Conseil Régional prendra à sa charge 75% des coûts.

M. A. Maillard propose de remplacer les bus par la réouverture des petites gares CFF.

M. J.-C. Trotti rappelle que ces discussions ont déjà eu lieu avec les CFF et que ceux-ci estiment que cette solution n'est pas viable en matière de rendement.

Mme B. Fauran est incertaine sur ce préavis étant donné la problématique autour de la gare. Les bus sont surdimensionnés, bruyants et polluants. Sur ce point, une étude a révélé que le diesel était aussi dangereux que l'amiante. Elle propose des bus électriques. Elle estime également qu'il est demandé beaucoup d'efforts à la Commune et aimerait que les CFF en fassent également de leur côté.

M. G. Produit reconnaît que les solutions proposées ne sont peut-être pas idéales, mais nos accès facilités aux transports publics occasionnent des aménagements compliqués qui nous obligent à faire des concessions.

Mme L. Bory Villa signale que la commission de la Mobilité s'est posée les mêmes questions. Les bus ont des horaires à respecter et le rabaissement des seuils évitent les à-coups. Les mesures prises dans ce préavis sont légères et peuvent être modifiées. La Municipalité reviendra sûrement avec d'autres propositions.

M. N. Gerber aimerait savoir si les mesures globales prises seront mises en place pour la fin de l'année.

M. J.-C. Trotti explique que pour le moment tout est mis en place pour coordonner toutes les actions. Il ne faut pas que Coppet devienne le parking de Terre Sainte, mais pour ce faire, il faut proposer d'autres alternatives.

Mme A. Cherbuin ajoute qu'il n'est pas possible de refuser toutes les propositions, et se demande s'il est possible de garantir les horaires de bus.

M. J.-C. Trotti signale que des simulations ont été faites, mais aucune garantie ne peut être donnée.

La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 38

Non : 0

Abst. : 3

Le préavis No 22/2011-2012 relatif à la demande de crédit de CHF 200,000.00 pour la réalisation, sur le territoire communal, des mesures d'aménagements 2012 en faveur des transports publics régionaux, est accepté.

8. Rapport de la commission ad hoc concernant le préavis No 23/2011-2012 relatif à la demande de crédit de CHF 135,000.00 pour la réhabilitation de l'ancien collecteur eaux mélangées (EM) en collecteur d'eaux claires (EC) au chemin des Grands-Huttins

A la demande du Président, le rapporteur de la commission ad hoc, Mme L. Volant, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

M. G. Cherbuin, étant donné que les travaux vont également être faits sur la Commune de Commugny, aimerait savoir s'ils seront coordonnés. De plus, qui va prendre en charge les erreurs de branchements sur deux immeubles.

M. J.-C. Trotti répond que chaque commune s'occupe de ses travaux qui seront coordonnés et, concernant les erreurs de branchements et les aménagements, qu'il s'agit d'une responsabilité communale.

La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 40

Non : 0

Abst. : 1

Le préavis No 23/2011-2012 relatif à la demande de crédit de CHF 135,000.00 pour la réhabilitation de l'ancien collecteur eaux mélangées (EM) en collecteur d'eaux claires (EC) au chemin des Grands-Huttins, est accepté.

9. Rapport de la commission du Centre Sportif concernant le préavis No 26/2011-2012 relatif à une demande de crédit de CHF 120,000.00 pour l'achat d'un nouveau tracteur destiné à l'entretien du Centre sportif des Rojalets et des terrains de sports de Founex et Mies

A la demande du Président, le rapporteur de la commission du Centre Sportif, M. B.-J. Reimann, lit les conclusions du rapport qui propose d'accepter ce préavis.

Le Président ouvre la discussion.

Mme N. Bertinotti fait remarquer que, sur le rapport de la commission du Centre Sportif, il est mentionné le nom de la commission de Gestion.

M. B.-J. Reimann explique qu'il s'agit de la commission de Gestion du Centre Sportif.

Mme T. Moreillon est étonnée du montant disponible pour le football, alors que rien n'est prévu pour un parc de jeux pour les enfants.

M. J.-C. Trotti signale que dans le projet piscine-patinoire, il a été prévu des aménagements spécifiques. Il tient à rappeler que le football n'est pas le sport privilégié et que beaucoup d'autres sont pratiqués dans nos communes, tels que le badminton, le tennis de table, le patinage, le hockey sur glace et gazon, etc...

M. G. Cherbuin aimerait savoir ce que va devenir l'ancien tracteur.



M. J.-C. Trotti répond qu'il sera conservé, car, en 2011, les communes de Founex, Mies, Commugny et Coppet ont passé une convention pour l'entretien des terrains, ce qui a entraîné beaucoup plus de surfaces à entretenir.

M. A. Alliste est étonné que les charges d'exploitation annuelles restent identiques sur 10 ans alors que ces nouveaux engins sont plus performants qu'avant.

M. J.-C. Trotti explique que les charges seront moins onéreuses dans un premier temps, mais qu'il faut prévoir l'avenir.

La parole n'étant plus demandée, le Président procède à la lecture des conclusions du préavis et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 39

Non : 1

Abst. : 1

Le préavis No 26/2011-2012 relatif à une demande de crédit de CHF 120,000.00 pour l'achat d'un nouveau tracteur destiné à l'entretien du Centre sportif des Rojalets et des terrains de sports de Founex et Mies.

10. Motion de Mme Sophia Baltzer

Cette motion est soutenue par M. G. Cherbuin, Mme N. Allegra, Mme A. Cherbuin, Mme L. Volant, M. S. Mazzoli, M. A. Maillard, M. E. Charlot-Valdieu, M. M. Neri, M. A. Alliste, M. R. Ferro, M. P. Girardi.

Le Président donne lecture de cette motion, qui est annexée au procès-verbal de la séance, et ouvre la discussion.

Mme S. Baltzer explique que la préoccupation principale des signataires est de voir disparaître les compétences décisionnelles de cette Assemblée au profit de celles du Conseil régional. Elle rappelle l'article 10 des statuts du Conseil Régional qui stipule qu'il doit être composé d'un ou plusieurs délégué(s) par commune. Ces délégués sont désignés par la Municipalité parmi les élus (issus du législatif ou de l'exécutif) pour la durée de la législature. Elle signale que d'autres communes ont déjà une représentation au sein de ce Conseil. Les avantages liés à l'acceptation de cette motion sont la promotion des principes de démocratie participative, l'implication de notre législatif dans les débats et les décisions régionales, ainsi qu'un soutien pour la Municipalité. Cette motion n'est pas contraignante et laisse à la Municipalité le choix quant au mode de représentativité du Conseil communal au sein de l'organe délibérant du Conseil Régional. Mme S. Baltzer termine son intervention en invitant les membres de ce Conseil à soutenir cette demande.

Le Président signale que cette motion peut être envoyée directement à la Municipalité pour qu'elle y réponde, ou il est également possible de créer une commission pour en discuter préalablement.

M. A. Maillard estime qu'il y a effectivement une inquiétude légitime de voir transférer les compétences communales au niveau de la région, les villes ayant un poids plus important que les campagnes. Il soutient cette motion.

M. G. Produit rappelle que 75% de certains crédits votés ce soir sont assurés par le Conseil Régional. Il ajoute en signalant que, selon les statuts, un représentant de cette assemblée peut siéger et aura une voix. La Municipalité va prendre une décision municipale et en informera formellement le Président de ce Conseil. Concernant cette motion, il estime qu'il s'agit plutôt d'un postulat, car c'est une compétence municipale que de désigner un membre. Une discussion aura lieu à ce sujet et il est possible que la Municipalité décide de déléguer cette compétence au Président.

La parole n'étant plus demandée, le Président propose de transférer cette motion à la Municipalité et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 41

Non : 0

Abst. : 0

La motion de Mme S. Baltzer est transférée à la Municipalité à l'unanimité.

11. Lecture et approbation de l'extrait du Procès-verbal du jour

Le Président donne lecture de l'extrait du PV du jour et l'Assemblée passe au vote.

Oui : 41

Non : 0

Abst. : 0

L'extrait du PV est accepté à l'unanimité.

11. Divers et propositions individuelles

Mme L. Bory Villa estime que la rue des Murs, lors des manifestations au château, n'est pas sécurisée. Elle propose qu'un service d'ordre soit mis en place et que des mesures soient prises pour ralentir la circulation sur cette artère afin d'éviter un drame.

M. J.-C. Trotti rappelle que la dernière phase de la politique de stationnement prévoit une modification pour les parkings et une possibilité de ralentisseur sur cette artère.

M. G. Produit ajoute que ce tronçon est intégré dans le PDL de la gare. Il reconnaît que lors de la dernière manifestation au château, son succès a provoqué des nuisances importantes au niveau du trafic et du parking.

Le Président demande à l'Assemblée de ne pas parler durant les interventions.

M. G. Meylan fait remarquer qu'il n'y a plus d'éclairage à la rue du Greny.

M. J.-C. Trotti prend note.

Mme C. Gavin Bader signale qu'à la sortie de Coppet, direction Tannay, des arbres empêchent de voir les signalisations.

Mme I. Naville indique que le nécessaire est en cours.

M. F. Formenti aimerait plus de détails concernant les enveloppes accordées au projet piscine-patinoire.

M. J.-C. Trotti rappelle qu'actuellement il s'agit d'un projet de ARSCO S.A. Un programme de concours a été fait et une enveloppe financière d'environ CHF 12 millions a été envisagée. Il s'agit d'une étape. Un plan de financement va être étudié cet été et par la suite, des explications plus précises seront données aux Conseillers. Il suggère à l'Assemblée de venir nombreux à la conférence de presse et au vernissage jeudi 28 juin prochain. Des questions pourront être posées aux personnes présentes.

La parole n'étant plus demandée, la séance du Conseil Communal est levée à 22h45.

Le Président

La Secrétaire

Yves Riesen

Christine Mutton